

l'âme du grand corps religieux dont nous nous occupons. C'est l'esprit particulier de cet Institut qui commençait à se dessiner. Il irait en s'accroissant, en précisant ses contours, toujours sous l'action de son fondateur, et avec le concours de ces mères si bien préparées.

Le 29 mars 1844, fête de la Compassion de Marie, les sept novices étaient vraiment prêtes à faire leur profession religieuse. Après lecture à haute voix du mandement d'érection canonique, Mgr Bourget reçut les vœux individuels de chacune, et leur remit la croix et l'anneau d'argent, symbole de leur union inviolable avec l'Époux des Vierges. Après l'offrande du saint sacrifice et le chant du **Te Deum**, les nouvelles religieuses, suivies des dames bienfaitrices et des orphelines qui, avec émotion, avaient suivi la cérémonie, défilèrent processionnellement dans les salles d'infirmités, en psalmodiant l'**Ecce quam bonum**.

L'Institut des Filles de la Charité Servantes des Pauvres était fondé! En dépit des critiques mondaines, le dessein de la Providence divine triomphait.

Mais ce n'était encore que l'ébauche d'un grand plan. Pour parfaire cette oeuvre faiblement esquissée, il fallait une main douce et ferme, guidée par un esprit sage et judicieux. La Mère Gamelin, par ses antécédents comme par ses vertus, était toute désignée pour marcher à la tête du petit troupeau. Aussi le lendemain 30 mars, elle était élue supérieure. C'était une lourde charge, elle prévoyait des embarras financiers de toutes sortes, le travail incessant pour l'organisation des oeuvres à créer. C'est à elle